



Ville de Coquelles

Ville du tunnel sous la Manche

Le 12 septembre 2024
Le Maire de Coquelles
à
Mesdames et Messieurs
les membres du Conseil Municipal

Madame, Monsieur,
J'ai l'honneur de vous inviter à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu le mardi
17 septembre 2024 à 18H00 au lieu habituel de ses séances.

ORDRE DU JOUR :

I FINANCES

- 01 Admission en non-valeur ;
- 02 Demande de rétrocession relative à une concession funéraire ;
- 03 Association Basket A.L. : complément de subvention sur l'exercice 2024 ;

II INTERCOMMUNALITE

- 04 Groupement de commandes pour des prestations de formation ;

III REGIES

- 05 Modification des tarifs de la cantine au 1^{er} janvier 2025 ;

IV PERSONNEL

- 06 Modification du tableau des effectifs n°2024-01 ;

V SERVICE ANIMATION

- 07 Augmentation des tarifs du centre aéré à partir de l'année 2025 ;
- 08 Centre aéré Toussaint 2024 : mise en place du paiement par chèques ANCV dématérialisés ;

VI SERVICES TECHNIQUES

- 09 Dispositions relatives à la gestion du patrimoine public : adhésion au service « économe en flux » et approbation du projet de convention Sympac « mutualisation des certificats d'économie d'énergie » ;
- 10 Rénovation/amélioration du centre-ville : demandes de fonds de concours.

QUESTIONS DIVERSES

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Maire de Coquelles


Michel HAMY.

